

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

Leur tenue est prévue sous réserve d'autorisation de la préfecture et avec les mesures sanitaires en vigueur. Elles sont susceptibles d'être annulées en cours de saison pour les raisons évoquées ci-dessus.

**16 décembre à partir de 14h30 :** Distribution des colis aux anciens dans la salle des fêtes.

**18 décembre :** Marché de Noël à partir de 16h, organisé conjointement par l'Office Montfortais d'Animation et l'association des parents d'élèves.

**7 janvier à 17h :** Vœux de la municipalité aux habitants.

**SAINT BLAISE : 6 février**

Loto à la salle polyvalente à 15h.

**7 février**

Messe, procession, apéritif offert, repas, concert à 17h à l'église.

**Mars 2021 :** Soirée théâtre par Artscenicum.

**1<sup>er</sup> mai :** Journée d'animations de printemps organisée par l'Office Montfortais d'Animation.

Le club de la Cigale organise un repas par mois, en attendant les beaux jours pour reprendre les lotos, un par quinzaine, au jardin de la mairie.

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

MOURIES Frank	18/05/2020
GIAMBERTONE Joseph	09/06/2020
BORG Jean	11/06/2020
FABRE Jean	19/06/2020
DURAND Claudine, épouse CANOT	20/06/2020
VIGNAL Norbert	09/07/2020
DELFINO Jean-Marie	25/07/2020
SILVA Hélène	29/07/2020
HAUBRE Jean-Pierre	08/08/2020
BARONI Jeanne	03/09/2020
DELAGE Pierre	05/09/2020
CANOT Guy	08/09/2020
SWILLE Clémence, épouse SALTETO	23/09/2020

### MARIAGES

BARGES Véronique et Jean-François MENNINGER	11/07/2020
LEBRUN Emilie et FALCIATTI Claude	26/09/2020

### NAISSANCES

FRET Noa	10/05/2020
MARCQ BOURSAUD Liam	13/06/2020
SARDO Menzo	22/06/2020
MONTAUT Ezzio	21/08/2020
CHAIX FABRE Alessio	01/10/2020

MADAME GÓMEZ | gomezchristele@gmail.com  
T. 06 22 01 71 15 | Crédit photos : Mairie de Montfort

# BULLETIN MUNICIPAL

MONTFORT-SUR-ARGENS

#59  
AUTOMNE 2020

[www.montfort-sur-argens.fr](http://www.montfort-sur-argens.fr)



## Le mot du Maire

La vie continue ?

Depuis maintenant plusieurs mois, nous traversons une crise sanitaire majeure. Il nous a fallu nous adapter à cette situation inédite pour beaucoup, dans nos vies personnelles, au travail, pour nos loisirs et encore dans nos relations sociales.

Votre municipalité a dû elle aussi modifier ses organisations.

En lien étroit avec les diverses associations concernées, le programme festif et culturel a été actualisé pour ne maintenir que les événements compatibles avec les règles sanitaires en vigueur et après validation des services préfectoraux.

La rentrée scolaire s'est aussi tenue dans ces conditions particulières, nécessitant beaucoup de réactivité et d'imagination de l'équipe pédagogique et du service périscolaire, pour assurer l'enseignement et l'accueil de tous dans le respect du protocole sanitaire.

J'adresse tous mes remerciements à l'ensemble des agents communaux, aux maîtresses, aux bénévoles et aux élus pour leur implication sans faille.

Le 19 septembre était organisée la journée mondiale du nettoyage de la nature. Sur Montfort plus d'une vingtaine de personnes se sont mobilisées pour ramasser de multiples déchets. Plusieurs dizaines de kilos de canettes, débris, bouteilles, papiers, mégots ou encore ferraille ont été enlevés de notre environnement naturel pour enfin être acheminés vers les filières de valorisation et d'élimination.

Cette action met en évidence que cette pollution diffuse est non négligeable, le fruit parfois d'accident mais surtout évitable par la correction de nos comportements et la prise en considération de leur impact.

Eric Audibert.



## TRAVAUX

### RÉNOVATION DU CHEMIN ET NOUVEAU CARREFOUR AUX CANIERS



Très endommagé depuis les intempéries de Novembre 2019, le chemin des Caniers a été entièrement rénové dans sa partie basse.

À l'occasion de ces travaux, la commune a fait le choix de sécuriser le raccordement à la route départementale en finançant un carrefour offrant de bonnes conditions de visibilité aux automobilistes.

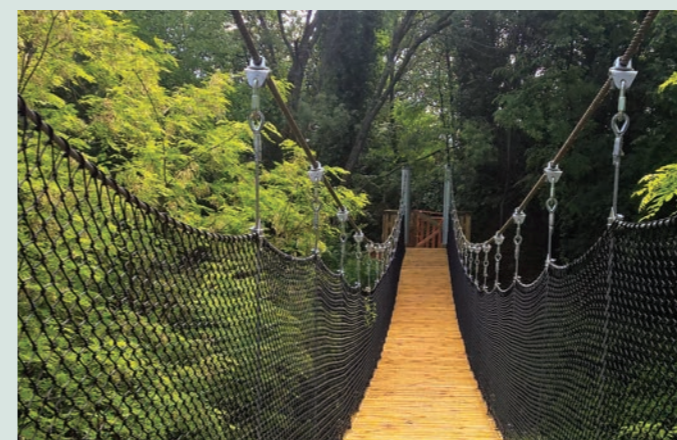
Après validation de la direction des infrastructures et de la mobilité du Département du Var, c'est au début du mois d'Août que le chantier a pu être réalisé en l'espace d'une semaine.

Dans la continuité de sa politique de développement des cheminements piétons et des déplacements doux, la partie au dessus du surpresseur du chemin des Caniers sera prochainement piétonnisée, les échanges avec la route départementale, se feront désormais uniquement par le nouvel accès.

Toujours dans cette même lignée des déplacements piétons, l'escalier reliant l'école à la rue du Ferrailon en enjambant le canal, a été équipé d'une passerelle permettant l'accès aux poussettes. Les habitants peuvent désormais bénéficier d'un accès de proximité au groupe scolaire en toute quiétude.

La passerelle au-dessus de l'Argens a été sécurisée suite aux intempéries de novembre 2019. Elle peut donc être à nouveau empruntée pour traverser le fleuve.

Laurent Janvrin.



## LE CENTRE DE LOISIRS DE TOUS LES POSSIBLES



Fabriquer des instruments de musique en éléments naturels trouvés dans la forêt... possible ! Vivre le temps d'une journée au milieu des animaux de la ferme et pouvoir les toucher... Encore possible ! Aller à la rencontre des personnages d'Alice et participer à des activités artistiques au centre d'Art contemporain de Chateaufort... Toujours possible ! Faire partie d'une troupe de danseurs et participer à un spectacle de fin de séjour... Possible !

Malgré un contexte sanitaire exceptionnel, le meilleur moyen de réaliser l'impossible au centre de loisirs aura été de croire que c'est possible ! Merci à tous les acteurs qui ont œuvré cet été au centre pour faire vivre l'imagination de vos enfants et faire que l'impossible devienne possible. Merci à vous, chers parents, pour la confiance que vous nous témoignez à chaque instant.

*Delphine Blanc.*

Compte-tenu du contexte sanitaire, l'équipe d'animation a fait le choix cet été de limiter les sorties au profit d'intervenants sur le centre. Placé sous le thème d'Alice au pays des merveilles, les enfants ont pu vivre de nouvelles expériences dans et autour du centre.

Participer à une grande journée festive avec un air de fête foraine sans sortir du centre, c'est possible !

## CETTE RENTRÉE FUT DIFFÉRENTE...

Plus encore cette année, la santé et le bien-être des écoliers ont mobilisé toutes les forces vives de la commune bien en amont de la rentrée. Des prescriptions draconiennes étaient à mettre en œuvre aussi bien sur le temps scolaire, qu'à la cantine ou au centre de loisirs.

Gestes barrières, distanciation sociale, port du masque... la COVID a imprimé sa marque et a chamboulé la vie des enfants, des enseignants, des agents communaux et des parents. Grâce aux efforts conjugués de chacun et au professionnalisme des divers intervenants, les règles ont été strictement respectées tout en faisant en

sorte que les petits soient le moins perturbés possible par les mesures que la situation sanitaire leur impose.

En sus des actions habituelles durant l'été notamment le grand nettoyage et les travaux d'entretien, la commune a donc été confrontée à de nouvelles exigences. Il faut saluer le dévouement du personnel municipal en charge de l'école et des enfants. Pour relever le défi, ils sont allés bien souvent au-delà des exigences et toute la communauté leur doit un grand merci !

*Dominique Liautaud.*

## LES RICHESSES DU « PLAN MERCREDI »



D'autres projets, dans le respect des règles sanitaires, restent à venir en partenariat avec le conservatoire du patrimoine ou encore Céline BARONI pour un projet danse.

*Delphine Blanc.*

Avec son Label « Plan mercredi », le centre de loisirs du mercredi permet à un grand nombre d'enfants de s'inscrire dans un parcours éducatif grâce à ses matinées « découverte », et à un panel d'activités proposées l'après-midi dans le cadre de projets.

Les enfants ont eu par exemple l'occasion d'être sensibilisés aux gestes qui sauvent avec l'intervention de Pascale DECUGIS ou encore à la découverte de leur environnement grâce à l'intervention de Yannick BERNARD.

Dans notre département, les peuplements forestiers sont mis à rude épreuve.

Les sécheresses successives, les incendies, les parasites et autres maladies, souvent consécutifs aux effets du changement climatique, fragilisent nos forêts.

Une forêt en mauvaise santé ne peut plus assurer la totalité de ses rôles : maintien des terres, préservation de la biodiversité, filtration de l'eau, absorption carbone, stockage de l'eau ... sans compter la perte de production de bois et d'attrait pour nos paysages.

Pour aider la forêt à se renouveler et assurer ses fonctions, propriétaires forestiers, vous pouvez investir dans des travaux de régénération ou de renouvellement.

Pour vous aider, la Région Sud s'engage avec le programme de financement « 1 million d'arbres ».



Retrouvez les détails de ce dispositif sur : [www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/arbres-en-villes](http://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/arbres-en-villes)

Egalement dans ce cadre, la commune a présenté une demande de subvention pour des plantations sur l'espace public (parcs de stationnement, city-stade, aire de camping-cars...), pour une soixantaine de sujets d'ornements et fruitiers.

*Laurent Remy.*

## VEGETATION DEBORDANTE

La végétation se développe le long de votre clôture ?

Si elle déborde sur le domaine public, sachez que votre responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident.

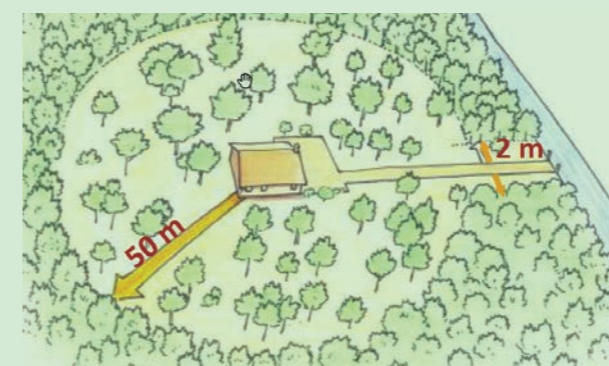
En cas de non-respect de cette consigne, la commune pourrait vous mettre en demeure d'exécuter les travaux sans délai.

Aussi, selon l'article R-116-2-5 du code de la voirie routière, vous seriez passible d'une amende de 5ème classe.

L'élagage doit permettre de limiter la végétation à 4 mètres au-dessus de la voie, et, horizontalement, jusqu'à 50 cm de la voie.

## O.L.D.

Débroussaillage dans un rayon de 50 m autour de toute construction, y compris sur les fonds voisins

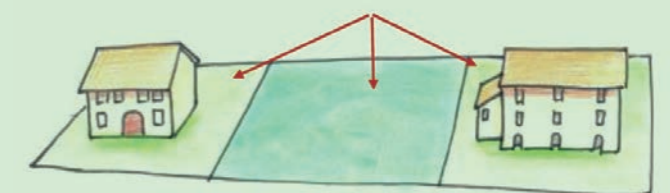


L'automne et l'hiver sont les saisons recommandées pour vous conformer à vos Obligations Légales de Débroussaillage, et nous restons actifs quant aux contrôles.

Le 24 Août dernier un départ d'incendie a calciné 500 m<sup>2</sup> de garrigue quartier Saint-Isidore. Sans les travaux

Débroussaillage sur l'ensemble de la parcelle, quelle que soit sa superficie et même dépourvue de construction.

**Zone urbaine, ZAC, lotissement : débroussailler partout**



préalables de débroussaillage (exécutés d'office), les dégâts auraient pu être bien plus importants.

Contre les incendies, débroussailler est la meilleure arme pour se protéger et protéger les autres.

*Laurent Remy.*

## INFORMATIONS DIVERSES

### 2020/2021 PREMIÈRE EDITION « BAFA »

#### Le BAFA : Qu'est-ce que c'est ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer des enfants et des jeunes pendant leurs vacances mais aussi avant et après l'école ainsi que le mercredi. Une formation courte et pratique, en trois étapes, accessible dès 17 ans. Une porte d'entrée vers le métier d'Animateur ou Animatrice.

Cette année la municipalité a lancé un appel à candidature auprès des + de 17 ans pour la formation au BAFA dont elle assurera le financement en contrepartie d'un engagement des stagiaires sur 24

mois, durant les vacances scolaires, pour travailler au sein du Centre de Loisirs.

Ce sont donc 3 candidat(e)s pour l'année 2020 qui commenceront leur stage lors des vacances de Toussaint et 3 candidat(e)s en 2021.

Cette action nous permet de constater l'engouement des postulant(e)s pour cette formation et leurs envies d'investissement pour et dans le village auprès des plus jeunes.

*Dominique Liautaud.*

### UN COUP DE POUCE POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Cette année encore, la municipalité a reconduit la prise en charge des frais de transports pour les élèves se rendant dans des établissements d'enseignement éloignés. Sur les cent-dix euros restant à la charge des parents, la Communauté d'Agglomération Provence Verte finance 50 € et la Commune a fait le choix de financer ces 60 € restant.. Ce sont plus de cent jeunes Montfortais(es) qui bénéficient de cette mesure ce qui représente une dépense d'environ 8 000 € par an pour la Commune. Une mesure destinée à alléger les dépenses des parents. Sur la photo, on peut voir les nouveaux bénéficiaires conviés par le maire pour recevoir de ses mains leur carte de transport.



### SALON DE COIFFURE

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre village un nouveau commerce : L'atelier de Madie à qui nous souhaitons la bienvenue.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### RETOUR SUR LES MUSICAL'ÉTÉ 2020

Malgré la crise COVID et les obligations sanitaires, les concerts donnés cette année dans le cadre des Musical'été ont rencontré un énorme succès ! Bravo à toute l'équipe organisatrice élus et agents techniques, et un grand merci à Sabine Naël pour qui ce fut la 6<sup>e</sup> et dernière programmation.

*Olivier Debourrez.*



### URBANISME

Nous vous rappelons que le Plan Local d'Urbanisme, révisé et approuvé le 13 février 2020, est en ligne sur le site de la commune : [www.montfort-sur-argens.fr/](http://www.montfort-sur-argens.fr/)

Vous pouvez consulter et télécharger les différents documents du PLU. Ceci vous permet de trouver des informations pour vous aider dans vos projets d'urbanisme.

### CCAS



Nous recherchons des volontaires pour conduire des personnes sans moyen de locomotion chez le médecin, à la pharmacie, ou pour faire leurs courses. Cette solidarité nous semble importante à développer pour lutter contre l'isolement dans notre village. Pour les personnes qui souhaitent et peuvent participer, nous vous invitons à vous faire connaître :

Tél. : 06 86 74 00 78 ou 06 99 70 53 63  
Mail : [jrolfe@montfortsurargens.fr](mailto:jrolfe@montfortsurargens.fr)

### CIVISME

L'avez-vous remarqué ? Les rues du centre village et le stade municipal sont régulièrement jonchés d'excréments canins... Avec ou sans maîtres, les chiens n'ont pas compris que l'espace public doit rester propre et que chacun doit y participer ! Il existe un « coin spécial » pour les besoins des chiens ainsi

que des « sacs à crottes », en libre service ou disponibles à l'accueil de la mairie.

Nous vous demandons expressément de respecter les espaces publics afin que chacun puisse en profiter sans marcher les yeux rivés au sol.



### ECLAIRAGE PUBLIC

Nous vous informons que vous pouvez trouver à la mairie un cahier pour signaler tout éclairage public défectueux. Il suffit de relever les références sur le poteau concerné pour faire intervenir rapidement la société de maintenance.